

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 28 janvier 2010

Le vingt huit janvier deux mil dix à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. FAYARD, Maire

Absent :

### CONVENTION DE FORFAIT COMMUNAL AVEC L'OGEC

Suite au contrat d'association conclu entre l'Etat et l'école privée St Joseph le 22 octobre 2001, le conseil municipal fixe pour l'année 2010, la participation communale à 690 € par élève domicilié dans la commune, soit 80 élèves.

### RENOUVELLEMENT DE L'ASSISTANCE PROGICIELS

La convention d'assistance progiciels concernant le logiciel VISA (comptabilité, élections, paye) est arrivée à son terme le 31/12/2009. Cette convention est donc renouvelée pou trois ans.

### RENOUVELLEMENT DE L'AIDE AU RAVALEMENT DE FACADES

Le conseil municipal décide de renouveler en 2010, la subvention versée aux particuliers qui procèdent au ravalement de façades des maisons situées sur les rues principales, Le montant est fixé à 15 % du montant TTC des travaux, plafonné à 800 €

DEMANDE DE SUBVENTION D.G.E (Dotation globale d'équipement) pour les travaux d'aménagement du parking de La Poste

Le conseil municipal, qui au précédent Conseil a décidé de lancer l'opération du parking de La Poste, sollicite pour cette opération une subvention D.G.E.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE DANS LE CADRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE pour les travaux d'aménagement du parking de la Poste

Le Conseil Municipal sollicite également pour les travaux du parking de la Poste la réserve parlementaire.

### DEVENIR DU BATIMENT SAINT FRANCOIS

Le Conseil Municipal, dans l'immédiat, décide de conserver le bâtiment de St François.